

En Alsace, la plus grande nappe phréatique d'Europe est menacée par les « déchets ultimes » de Stocamine

13 mars 2017 / Émilie Massemin (Reporterre)

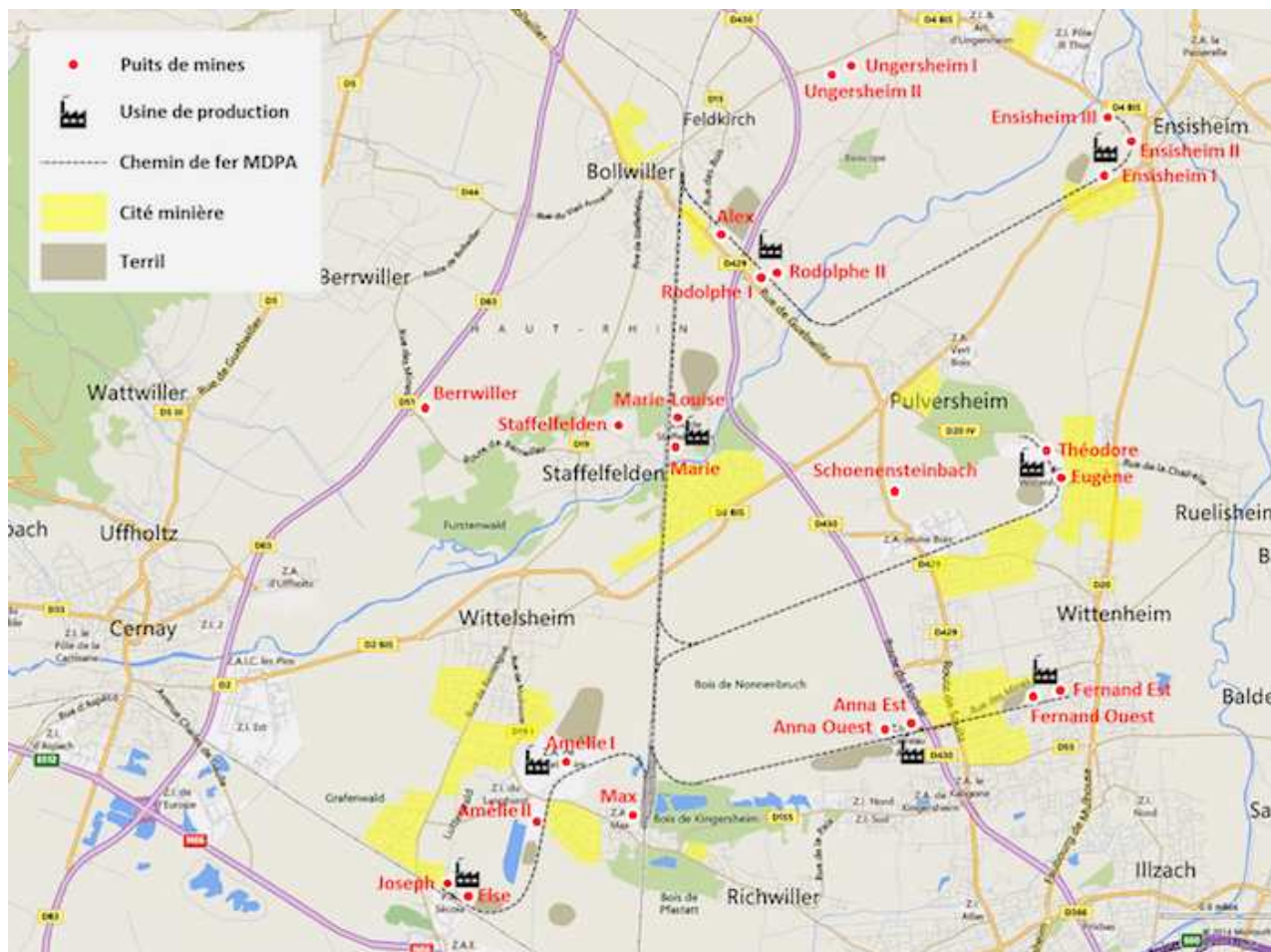


Dans le Haut-Rhin, 500 mètres sous terre, les galeries s'effondrent lentement sur les 44.000 tonnes de déchets hautement toxiques du centre de stockage Stocamine. Les habitants se mobilisent pour que ces rebus soient extraits avant qu'ils ne contaminent la plus grande nappe phréatique d'Europe. Mais la préfecture pourrait prochainement autoriser leur ensevelissement définitif.

Sous plusieurs centaines de mètres de marnes et de sel, plusieurs dizaines de mineurs s'activent. Silhouettes revêtues d'épaisses combinaisons blanches, visages dissimulés sous des masques filtrants, ils arpentent sans trêve les quelque cent kilomètres de galeries où dorment arsenic, amiante, cyanure et mercure. 44.000 tonnes de ces déchets

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés **OK**

Creusé dans les anciennes mines de potasse Joseph-Else, à Wittelsheim (Haut-Rhin), le centre est fermé depuis septembre 2003. Mais sa liquidation définitive se révèle un casse-tête environnemental : faut-il extraire tous les sacs - appelés « *big bags* » - et fûts de déchets avant de condamner le site, ou peut-on enfouir ces rebuts toxiques 500 mètres sous terre ?



La carte du bassin potassique d'Alsace.

Actuellement, le chantier se déroule selon les ordres de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, d'extraire 93 % des déchets mercuriels et de confiner le reste — soit 42.000 tonnes de déchets — à l'aide de barrages en béton. Mais le débat continue de déchirer le bassin minier. Lors de la dernière enquête publique, organisée du 7 novembre au 15 décembre 2016, seules trois personnes parmi les 297 qui ont participé à l'enquête se sont montrées favorables à l'enfouissement. Les neuf communes riveraines y sont opposées, de même que le conseil départemental, le conseil régional et les députés et sénateurs locaux.



Des « big bags ».

Pourtant, le 26 janvier dernier, la mission d'enquête a rendu un avis favorable à l'ensevelissement définitif des rebuts, moyennant plusieurs conditions (retrait des déchets les plus polluants, mise en place d'un système de surveillance, etc.). Malgré tout, *« on voit très clairement dans les commentaires des commissaires-enquêteurs que ce dossier pose question, dit Jean-Paul Omeyer, conseiller régional du Grand-Est et membre de la commission de suivi de site (CSS) de Stocamine. Ils dénoncent, je cite, des promesses fallacieuses, des engagements non tenus, des fautes techniques indiscutables et une très longue inaction dommageable. Et ils indiquent que le déstockage doit être accéléré et concerner tous les déchets comportant des fractions solubles, pas seulement les déchets mercuriels »*. Quant à la décision définitive du préfet, elle est attendue courant mars et elle devrait aller *« dans le sens d'enfouir les déchets »*, redoute Yann Flory, porte-parole du collectif Destocamine.



Conclusions de
l'enquête publique sur
la fermeture définitive
de Stocamine
(26 janvier 2017).

Très vite, cette promesse s'est révélée fallacieuse

Ce collectif formé en 2010 réunit quatorze associations et organisations syndicales fermement opposées à l'enfouissement. Principal argument : les déchets risquent de contaminer la plus grande nappe phréatique d'Europe. Comment ? *« De l'eau va s'infiltrer dans les galeries, se mélanger aux déchets toxiques et envahir toute la mine. Ensuite, cette eau polluée va remonter jusqu'à la nappe phréatique située au-dessus »*, prédit

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés **OK**

l'État est propriétaire, reconnaît que l'ennoisement de la mine est inévitable, mais balaie l'argument. « *Dix-neuf barrages seront construits en ceinture tout autour du stockage de déchets pour retarder de plus de mille ans la sortie de la saumure polluée* », assure-t-elle dans sa [lettre d'information](#) de novembre 2016. Pour Étienne Chamick, ça ne tient pas : « *Tout le monde admet qu'il y aura pollution tôt au tard. Que vont dire de nous les générations futures ? Je ne comprends pas pourquoi l'on ne prend pas une décision de bon sens — tout sortir et être tranquille pour toujours !* » Contactées, les MDPA n'ont pas souhaité accorder d'interview à *Reporterre* pour « *ne pas interférer dans les campagnes électorales* », nous a dit sa secrétaire générale, Céline Schumpp.

Au-delà de ce risque environnemental, les opposants dénoncent une présentation mensongère du projet. En effet, en février 1997, un [arrêté préfectoral](#) limitait la durée du stockage à trente ans et introduisait la notion de réversibilité, c'est-à-dire de retrait des déchets en cas de problème. Certes, la promesse de 250 emplois créés sur un territoire meurtri par la fin de l'exploitation des mines de potasse a favorisé l'acceptabilité du projet par les habitants. « *Mais c'est cet engagement sur la réversibilité qui nous a rassurés et convaincus* », se souvient Michel Eidenschenck, de la Fédération des mines et de l'énergie.



Le site de Stocamine.

Seulement, très vite, cette promesse s'est révélée fallacieuse. « *Notre mine ne se prêtait pas au stockage, car elle est creusée dans des terrains friables, sédimentaires, souligne*

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés **OK**

le nez pendant cent, voire mille ans. Résultat, aujourd'hui, au bout de même pas dix-huit ans, les cavités se cassent la gueule » sur les sacs de déchets. Un membre de la CFDT (Confédération française démocratique du travail) qui souhaite rester anonyme abonde dans ce sens : « Au début, quand nous stockions les déchets, nous laissons de l'espace sur les côtés pour la réversibilité. Mais, au bout d'un moment, on nous a fait empiler les 'big bags' sur toute la hauteur de la galerie, et nous avons bien vu que cela rendrait le déstockage très difficile. Nous avons compris que l'objectif du centre était l'enfouissement définitif des déchets et nous l'avons ressenti comme une trahison. »



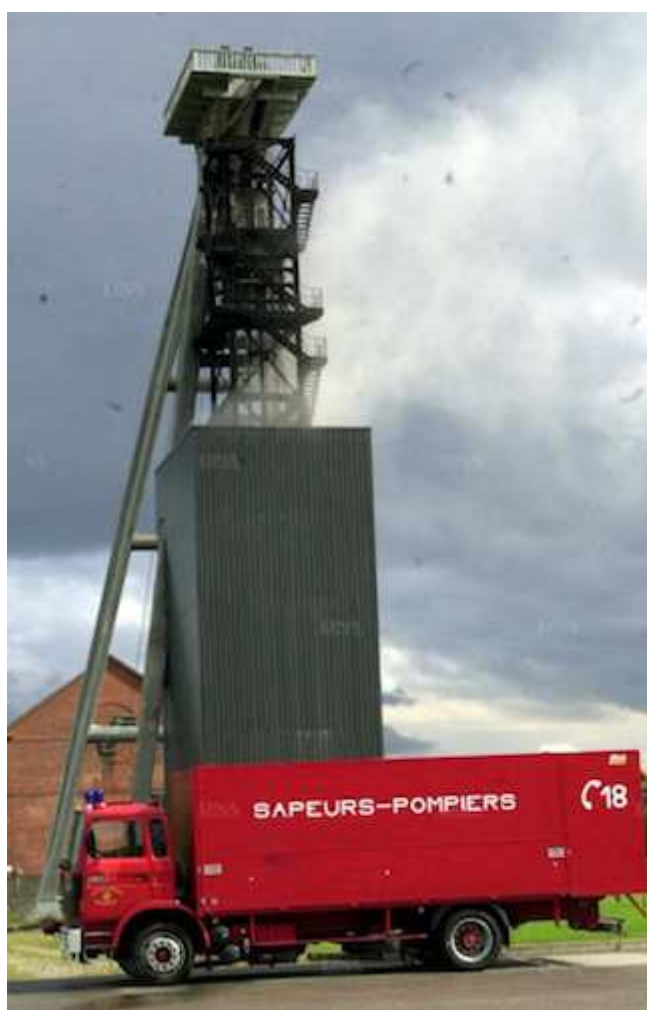
Remise d'une pétition, le 7 juillet 2011, demandant au préfet le déstockage total lors d'une réunion de la Clis.

Autre explication de la défiance de la population à l'égard de Stocamine, l'incendie de septembre 2002 dans le bloc 15. Il a fallu plus de deux mois pour éteindre le brasier. Une enquête a révélé que ce départ de feu avait été causé par 472 sacs non autorisés de résidus d'engrais hautement inflammables. Le directeur de l'époque, Patrice Dadaux, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et la société a dû verser 50.000 euros d'amende. Elle a fermé ses portes quelques mois plus tard.

« Pour moi, la bataille n'est pas finie »

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés **OK**

Eidenschenck est descendu visiter le centre en décembre 2016. Certes, le temps presse, mais « *l'entreprise allemande qui s'occupe du déstockage, Saar Montan, a acquis un savoir-faire et a un mode opératoire qui fonctionne. Le problème, c'est que le directeur actuel des MDPA, Alain Rollet, s'est toujours positionné en faveur du confinement* ». M. Eidenschenck juge la situation d'autant plus absurde que, pour atteindre et remonter à la surface les sacs de déchets mercuriels, les mineurs sont obligés de déplacer six, sept voire huit sacs de déchets divers. « *C'est une manutention incroyable. Quel est l'intérêt de les manipuler et de les bouger pour les mettre ailleurs ? Autant les mettre sur les camions et les remonter !* »



L'incendie du bloc 15 de Stocamine, en septembre 2002.

À l'entreprise qui met en avant le coût élevé du déstockage total — entre 309 et 384 millions d'euros contre 181 millions d'euros pour le confinement, le collectif réplique que là n'est pas la question. « *Je me souviens d'une déclaration des ingénieurs des Mines lors de débats publics qui disaient que les coûts ne devaient absolument pas intervenir dans la décision* », déclare Yann Flory. « *Personne ne s'est interrogé sur le coût de la dépollution de la nappe phréatique si le confinement ne suffit pas* », renchérit Michel Eidenschenck.

Que faire de tous ces déchets dangereux s'ils étaient finalement retirés ? « *Aujourd'hui, nos déchets dits ultimes vont en Allemagne, qui dispose d'une mine aux galeries bien*

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés [OK](#)

contrôle plus rien. » « Pour ce qui est des déchets de classe 1 — déchets amiantés et résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères —, on peut très bien les garder dans des centres de stockage en surface prévus pour ça », complète le membre de la CFDT.



Des fûts de déchets.

Les opposants n'entendent pas baisser les bras et réfléchissent aux recours possibles si le préfet se déclarait favorable à l'enfouissement. *« Pour moi, la bataille n'est pas finie »,* déclare Daniel Walter, de l'association [Thur écologie et transports](#). Le 15 août dernier, il s'est rendu à Bure avec son épouse pour soutenir l'action contre le mur érigé par [l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs \(Andra\)](#). *« C'est la même problématique à Wittelsheim, avec l'Etat qui essaie de bourrer le mou à la population et aux élus locaux. Même si l'on n'arrive pas à mobiliser autant qu'à Bure, c'est réconfortant de voir que l'État peut être mis en échec »,* reconnaît-il. Comme le souligne Michel Eidschenck, *« tant que les puits et les galeries de Stocamine ne sont pas remblayés, le combat continue et tout espoir n'est pas perdu ».*

Vous avez aimé cet article ? [Soutenez Reporterre.](#)

Lire aussi : [En Corse, drôle de lutte contre une poubelle géante](#)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés **OK**

source : Emille Massemin pour *Reporterre*

Photos : © Stocamine sauf :

. incendie : © Destocamine

. carte : [Wikipedia](#) (Toffee68/CC BY-SA 3.0)

. pétition : © Yann Flory/Destocamine

Documents disponibles



Conclusions de l'enquête publique sur la fermeture définitive de Stocamine (26 janvier 2017).